



La Ville de Châteauguay est à la recherche de candidats(es) afin de pourvoir au poste temporaire de :

## **AGENT(E) DE BUREAU/COMMIS – LISTE DE RAPPEL**

Vous souhaitez travailler dans un environnement dynamique? Vous aimez le service à la clientèle et vous êtes polyvalent(e)? La Ville de Châteauguay est à la recherche d'agent(e)s de bureau (Secrétariat) et de commis désirant faire partie de son équipe afin de combler divers remplacements. Concrètement, vous serez appelé(e) à travailler dans plusieurs services de la municipalité en fonction des besoins identifiés. Vous assurerez un travail administratif et/ou de secrétariat généré par les gestionnaires et professionnels des Directions et des Services.

### **LES AVANTAGES :**

- Rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux établis en conformité avec la convention collective en vigueur. L'échelle salariale varie en fonction du titre d'emploi;
- Politique de télétravail;
- Remplacements de jour seulement, aucune fin de semaine et aucun congé les vendredis après-midi;
- Bien que la liste de rappel n'offre aucune garantie d'heures, il s'agit d'une belle opportunité temporaire afin d'accéder à nos postes permanents.

### **EXIGENCES :**

- Posséder un DEP en secrétariat OU une AEC en bureautique OU une Technique en bureautique;
- Connaissance des logiciels de la suite Office;
- Vitesse minimum de 50 mots/minute sur clavier;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit essentielle;
- Aptitudes pour le service à la clientèle, courtoisie, entregent;
- Expérience (un atout).

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avec une photocopie des documents requis au plus tard **le 10 avril 2023** sur le site Web de la Ville de Châteauguay :

<https://ville.chateauguay.qc.ca/carriere/faire-carriere-ville/postuler/>

**Seules les candidatures retenues pour une entrevue feront l'objet d'un suivi.**

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.